

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 29 (1903)
Heft: 22

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS

Reconstruction de l'Asile Recordon à Lausanne¹.

Le jury chargé d'examiner les plans présentés au concours qui a été ouvert entre les architectes suisses ou établis en Suisse pour la reconstruction de l'Asile Recordon, a rendu son verdict le 16 novembre dernier.

Il n'a point été donné de premier prix, aucun des projets ne présentant de supériorité bien marquée.

Un 2^{me} prix (600 francs) a été décerné à MM. Meyer et Convers, architectes, à Lausanne.

Un 3^{me} prix (400 francs) à M. John Gros, architecte, à Lausanne.

Deux 4^{mes} prix ex æquo (250 francs) à MM. Béguin, architecte, à Berne, et Chessex et Chamorel, architectes, à Lausanne.

¹ Voir N° du 10 novembre 1903, page 290.

Le futur Musée des Beaux-Arts de Zurich¹.

Ainsi que cela était à prévoir, la Société zurichoise des Beaux-Arts ne s'est pas déclarée satisfaite du résultat du concours du printemps dernier; dans sa séance du 30 septembre, elle a décidé l'ouverture d'un nouveau concours et a chargé sa commission de construction de la revision de l'ancien programme.

Ce travail, ratifié le 11 courant par la Société, renferme les dispositions principales suivantes :

Sont admis à concourir tous les architectes suisses ou domiciliés en Suisse.

Les projets, non pourvus de signatures, seront livrés le 1^{er} mai 1904 au plus tard.

Le jury, complètement modifié, se compose de Messieurs : Vischer-van Gaasbeck, architecte, à Bâle;

Léo Châtelain, architecte, à Neuchâtel;

Von Fischer, architecte, à Berne;

Hermann Gattiker, artiste peintre, à Zurich, remplaçant M. le syndic Pestalozzi, qui décline une nouvelle nomination.

Un cinquième membre, représentant du Comité, reste encore à désigner.

Le jury dispose d'une somme de 7000 francs à répartir, suivant son appréciation, sous réserve cependant que, si faire se peut, il soit délivré un premier prix de 2000 francs au minimum.

Dans ce cas, l'auteur de ce travail sera chargé de l'élaboration des plans définitifs et, si possible, de la direction des travaux. Toutefois, le Comité réserve, à cet égard, toute sa liberté.

Le programme du concours sera publié sous peu, c'est-à-dire aussitôt qu'il aura reçu l'approbation du jury. R.

¹ Voir N°s des 25 janvier 1903, page 27, et 25 juin 1903, page 170.

Maisons ouvrières à Genève.

Un concours pour la construction de maisons ouvrières vient d'être ouvert par le Conseil administratif de Genève.

Dans un prochain numéro, nous donnerons de plus amples renseignements sur le programme de ce concours.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.**A³E³IL**

Le *Bulletin technique* du 25 avril annonçait que la célébration du cinquantenaire de la fondation de l'Ecole d'ingénieurs aurait lieu en octobre.

Diverses circonstances ont fait renvoyer cette solennité, dont la date définitive a été fixée aux 19 et 20 décembre.

Le programme général de cette fête est le suivant :

Samedi 19 décembre.

9-10 1/2 h. — Réception des invités et des membres du dehors.

Distribution des cartes de fête.

10 1/2-12 h. — Séance solennelle dans la salle du Grand Conseil.

1 h. — Banquet au Casino-Théâtre.

4-8 h. — Visite facultative des diverses installations techniques de Lausanne. Souper individuel.

8 h. — Comers à la Maison du Peuple organisé par les Elèves de l'Ecole.

Dimanche 20 décembre.

Visite aux chemins de fer veveysans (pont du Fenil) et Montreux-Oberland.

Un avis ultérieur et une circulaire envoyés à tous les membres de l'Association feront part des détails du programme.

Votre Comité vous convie d'ores et déjà et d'une manière pressante à prendre part à ce jubilé de notre Ecole d'Ingénieurs. Afin que nos réunions soient pleines d'entrain, vous êtes priés de vous remémorer d'anciens souvenirs à communiquer à cette occasion à vos collègues, sous forme de productions humoristiques ou autres.

Comme souvenir jubilaire durable, la Commission du cinquantenaire, d'accord avec l'Administration du *Bulletin technique*, a décidé de publier une série de numéros spéciaux de notre organe¹, numéros composés exclusivement d'articles émanant de professeurs de l'Ecole et d'anciens élèves de celle-ci.

Les articles de fond de ces numéros seront réunis en un volume qui constituera l'*Album du Jubilé* et dont tous les participants à la fête recevront un exemplaire.

Pour la Commission du Cinquantenaire :

Le Président,

A. DOMMER.

¹ Voir note de la rédaction.

Demandes d'emploi.

Ingénieur ayant 14 ans de pratique, principalement dans l'électricité, la petite mécanique, les moteurs à gaz et à pétrole, cherche place stable. (1)

Ingénieur diplômé, au courant de la statique graphique, ayant 1 1/2 année de pratique des chantiers, cherche emploi de suite. (2)

Jeune ingénieur, ayant quelque pratique, demande emploi. (3)

Jeune ingénieur-constructeur (diplômé en 1903) cherche occupation de suite. (4)

Adresser les offres à M. A. Dommer, ingénieur et professeur, président de l'Association, Gai Coteau, Lausanne.

Note de la Rédaction.

L'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne fêtant le 50^{me} anniversaire de sa fondation dans le courant du mois de décembre, l'*Association amicale des anciens élèves*, dont le *Bulletin* est l'organe, et la *Direction de l'Ecole d'Ingénieurs* ont exprimé le désir de marquer cette date par une publication spéciale. En conséquence, pour leur donner satisfaction, l'Administration du *Bulletin* a décidé qu'à partir du 10 décembre elle publiera plusieurs numéros spéciaux, ne contenant que des articles de fond signés par des professeurs ou des anciens élèves de l'Ecole d'Ingénieurs. Sauf le nombre de pages plus considérable, le *Bulletin* ne subira du reste aucune modification et les actualités continueront à paraître sous le titre *Divers*.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, Louve, 2.